

## ANNEXE - DEBARDAGE PAR CABLE

### SITUATION DU PROJET

Nom du demandeur	
Nom et coordonnées du gestionnaire forestier	
Commune de	

### MODALITES DE SUBVENTION

Dépenses éligibles : travaux d'installation et de désinstallation de câbles-mats et de câbles longs < 500 ml, tracé des lignes, terrassement pour installation, bûcheronnage, débardage, maîtrise d'œuvre dans la limite de 12 % des travaux éligibles.

Bénéficiaires : Propriétaires publics ou privés et leurs groupements

Montant de subvention :

- pour les câbles-mats < 500 ml : jusqu'à 20 € / mètre linéaire de câble déroulé dans la limite de 40 % des dépenses éligibles.
- pour les câbles longs (> 500ml) : jusqu'à 25 € / ml linéaire de câble déroulé dans la limite de 40 % des dépenses éligibles.

### TRAVAUX ET SUBVENTION SOLLICITEE

Nature de câble	Références cadastrales des parcelles concernées	Longueur opérationnelle (ml)	Volume exploité (m3)	Montant de subvention sollicitée
Câbles < 500 ml				
Câbles longs (> 500 ml)				
<b>TOTAUX</b>				

Fait à :

Le

Signature et cachet